

TERRITOIRE DU
RUANDA-URUNDI

Service des Titres Fonciers

N° 444/.2154.../B.2874/1

Objet:

Parcelle n° 26.....

àRwamagana,.....

Usumbura le,....23..X..1958.....



Copie à Monsieur l'Administrateur du
Territoire de et à.....KIBUNGU.. suite
à son n°2969/TF/M du 28-8-1958.

Monsieur Etienne KAREMA
Commerçant résident
dans la chefferie de Buganza-Sud
(Ter.Kibungu).

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 19 août 1958.....
sollicitant la location de la parcelle..n°26..... du lotissement **commercial de**
Rwamagana,.....

Par la présente, je vous autorise à occuper la dite parcelle à partir
du....**1er novembre 1958**,.....

Les projets de contrat de location seront soumis à votre signature par un
prochain courrier.

J'attire votre bonne attention sur l'obligation, insérée dans tous les con-
trats de location, de commencer les constructions dans l'année de la prise en cours
du contrat, obligation qui doit être strictement observée.

Il conviendrait en conséquence de soumettre par l'intermédiaire de Mon-
sieur l'Administrateur du Territoire....**de Kibungu**.....les plans des bâtiments
que vous désirez élever et ce avant le 31 janvier 1959,.....

Veillez agréer, **Monsieur, l'assurance de ma considération**
distinguée.

Le Conservateur des Titres Fonciers,

A. PAEME
(sé)

TERRITOIRE DU
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 2 III 1959

Territoire

de Kibungu

Schungu le 19 4 59

MUNIE à conserver

Service des Terres

N° 444/ 602 /B.2874/1

Annexes

Objet :

Contrat à signer.

N° 1665 T.F. 4/02/DS.

Annexes :

Suite n° 444/ 602 /B.2874/1

Transmis à Monsieur l'Administrateur Territorial à
Kibungu deux expéditions du pro-
jet de contrat à intervenir avec Mr. Etienne
Kerema, pour la location
de la parcelle n° 26 du centre com-
mercial de Rwanagana
avec prière de bien vouloir me les renvoyer après les avoir fait
signer par le requérant, en exigeant au moment de la signature,
la preuve du paiement de la somme de NIL DEUX CENT
QUARANTE-SEPT Francs (1.247)
qui doit être versée au compte-chèques postaux du receveur des
impôts à Usumbura, série Z. n° 77.

Prière aviser l'intéressé que la demande de location
sera classée sans suite du terrain sera pour-

Renvoyé à Monsieur le Conservateur des titres fonciers à Usum-
bura, les projets de contrat dûment signés.

La somme de 1247
a été versée le 19. 4. 1959 au mandataire Bolz
au compte-chèques postaux du receveur des impôts à Usum-
bura.

L'Administrateur Territorial

Renvoyés à Monsieur le Conservateur des titres fonciers
à Usumbura, les projets de contrat, l'intéressé n'ayant pas donné
suite à mon avis invitant à venir signer le contrat et de payer
la somme de
objet de la facture n°

Le montant des frais occasionnés par l'enquête de vacan-
ce s'élève à francs.

L'Administrateur Territorial,

Demande de terrain.

JE SOUSSIGNÉ (nom, (à souligner), prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence),
Karema Etienne fil. de Ruwabugura (+) et de Gashanga (+)
originari de Ruwabugura et y résident Ediff Bay Sud Territoire de
Sibonge 40 ans commerçant Ruwabugura
agissant pour mon compte personnel ou au nom de la société (1) compte personnel.

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Usumbura, le
et publiés au (2) et en vertu d'une procuration
publiée au (2) ou déposée à la Conservation
des Titres Fonciers à Usumbura sous le n° spécial 4817 sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la
location pour un terme de 1 ans (3) de la parcelle n° 26 du plan de lotissement de Ruwabugura
(3) ~~ou de la parcelle destinée à un usage commerciale~~ (5) ~~d'une superficie d'environ~~
~~située à~~ et ~~représentée au croquis, à l'échelle de 1 à~~
~~figurant au verso (ou ci annexé) (4)~~
(3) ~~ou l'occupation provisoire, pour une durée de 5 ans, d'un terrain situé à~~ ~~territoire~~
~~de~~ ~~d'une superficie approximative de~~
~~destiné à un usage agricole (5)~~

A l'expiration du contrat, je désirerais pouvoir ~~acheter~~, ou louer par bail emphytéotique (3)
le terrain dont question (3).

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pour-
rai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement
nécessaires.

Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du
m'engageant au cas où la location ne pourrait m'être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours
de la réception de la lettre m'y invitant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au
Gouvernement.

Veuillez agréer Monsieur le Gouverneur mes salutations les plus distinguées.

(Signature)



A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi
à USUMBURA.

A Monsieur l'Administrateur Territorial

- (1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.
- (2) Numéro et date du bulletin.
- (3) Biffer la mention inutile.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située
Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis ; le croquis doit être coté.
- (5) Indiquer le programme complet de mise en valeur et les délais de réalisation et joindre un croquis situant exactement les constructions projetées par rapport au terrain demandé :
 - a) terrains résidentiels : importance de l'habitation et coût approximatif ;
 - b) terrains commerciaux : importance des magasins projetés (nombre d'étages), coût approximatif, nature du commerce, etc.
 - c) terrains industriels : importance des ateliers projetés et coût approximatif des constructions et des machines, nature de l'industrie.
 - d) terrains agricoles : nature des plantations projetées, méthodes de cultures intensives qui seront appliquées, etc.

(1) N° 444/ 2.386 /L.10048

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur du Territoire de KIBUNGU, suite son n°1510/TF/Du. en date du 6 mai 1958.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :Objet : Reprise parcelle 26
Voorwerp : à Rwamagana.

Monsieur Said bin Juma
Commerçant à
KILAMURUZI(Kibungu)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Administrateur du Territoire de Kibungu m'a signalé que vous ne désirez plus obtenir le renouvellement du bail L.10048 relatif à la location de la parcelle n°26 du centre commercial de Rwamagana.

Je prends bonne note de votre renonciation et classe le dossier sans autre suite.

Je vous serais obligé de vouloir bien remettre la parcelle en état locatif en enlevant les matériaux que vous auriez pu y entreposer éventuellement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Chef du Service des Titres Fonciers,
Le Chef de Bureau,
M. de FOOZ
(sé)

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

/Ny.D./

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Rwamagana, le 7 Juillet 1958.

OBJET:

Parcelle n° 26 du centre
commercial de Rwamagana.

N° 61 / TF / DC.-

A Monsieur le Chef du Service des Titres
Fonciers

à

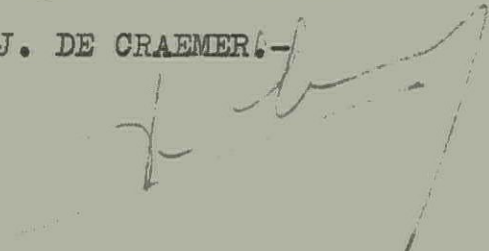
U S U M B U R A.-

Monsieur le Chef du Service,

Me référant votre lettre n° 444/I763/L.10048
du 3.6.58, j'ai l'honneur de vous envoyer le proces-
verbal demandé.

L'Agent Territorial

J. DE CRAEMER.-



-SEB/V.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Usumbura , le 3-6-58
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(*) N° 444/ 1763 /L.10048

v/Réf. n° : 1510/T.F./Du
Annexe du 6 mai 1958.
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Parcelle n°26 du centre
commercial de Rwamagana.

*Dydeus
Kehando*

M. del

1949	TF	DC
16	6	58.

Monsieur l'Administrateur du Territoire
de et à

K I B U N G U .-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre lettre rappelée en
marge, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir
bien me faire parvenir d'urgence, un procès-verbal
relatant si des constructions sont érigées sur la
parcelle dont question sous rubrique.

Le Chef du Service des Titres Fonciers,
p.o. Le Sous-Chef de Bureau,
F. AMPE

*Tas
de constructions
à la date du
8.7.1958.*


R.Ph.

KIBUNGU, le 6 mai 1958.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

OBJET:

N* 1510 /T.F./D.-

Renouvellement bail
Parcelle n* 26
C.C.Rwamagana.-

A Monsieur le Conservateur des Titres
Fonciers à USUMBURA.-

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre lettre n* 441/560/L.
10.048 du 13 février 1958, j'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que Said bin Juma commerçant à
Kilamuruzi ne désire pas renouveler le bail pour
sa parcelle n* 26 du Centre Commercial de Rwamagana

L'Administrateur de Territoire,

PETIT J.,

RUANDA-URUNDI

SERVICE DES TITRES FONCIERS

N° 441/560/L.10.048

Objet :

Renouvellement de bail.

Usumbura, le 23-2-58

Copie à Monsieur l'Administrateur du Territoire de et à KIBUNGU avec prière de se conformer au 5° de la circulaire 13/T. F. du 19 juillet 1945, lors de la transmission de la demande éventuelle de renouvellement.

Pour Le Conservateur des Titres Fonciers,
Le Chef de Bureau
M.de FOOZ

RECOMMANDE AVEC AC-
CUSE DE RECEPTION.

M. Dupuis

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous ~~faire savoir~~ rappeler — que le contrat L. 10.048 intervenu pour la location de la parcelle n° 26 du centre commercial de Rwamagana ~~est~~ (est venu) à expiration le 14 août 1957

Je vous prie, dans l'éventualité où vous désireriez renouveler le bail, de faire parvenir à M. l'Administrateur du Territoire de et à Kibungu, qui me la transmettra, une demande en ce sens, spécifiant la durée pour laquelle vous désireriez obtenir ce renouvellement. La décision du Gouvernement vous sera communiquée ultérieurement au vu des conclusions du procès-verbal de constat de mise en valeur qui sera établi à ces fins.

Vous avez tout intérêt à régulariser l'occupation dans le plus bref délai possible, car depuis la date d'expiration du contrat, rappelée plus haut, vous occupez ~~(occupez)~~ la parcelle sans aucun titre, risquant ainsi de vous exposer à des poursuites judiciaires.

Je vous signale enfin qu'au cas où la demande de renouvellement ne serait pas parvenue à M. l'Administrateur de Territoire avant le 15 mars 1958, je me verrais, à regret, obligé de proposer à M. le Gouverneur de poursuivre l'évacuation du terrain par toutes voies de droit.

La présente constitue un tout dernier rappel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Monsieur SAID BIN JUMA
Commerçant Indigène
à
KILAMURUZI (Kibungu)

Pour Le Conservateur des Titres Fonciers,
Le Chef de Bureau,
M.de FOOZ
(Sé)

RUANDA-URUNDI

Service des Terres.

N° 42/1564/L. **10.048.-**

Objet:

Renouvellement de bail.

1953 | TF | ad
6/7/57 -

Usumbura, le 24.6.57

Copie à Monsieur l'Administrateur Territorial
à KIBUNGU.- avec prière de
se conformer au 5° de la circulaire 13/T. F. du
19 juillet 1945, lors de la transmission de la
demande éventuelle de renouvellement.

Le Conservateur des Titres Fonciers,

P. O.

Le Rédacteur Principal,
J. DEWEER.-



Monsieur.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le contrat L. 10.048.- intervenu
pour la location de la parcelle n° 26 du centre commercial de Rwamagana.-
vient (~~est venu~~) à expiration le 14 août 1957.-

Je vous serais obligé, au cas où vous désireriez renouveler le bail, de faire parvenir à
Mr. l'Administrateur Territorial à Kibungu.- qui la transmettra à Mr. le
Gouverneur, une demande en ce sens, spécifiant la durée pour laquelle vous désireriez obtenir ce
renouvellement. La décision de Mr. le Gouverneur vous sera communiquée ultérieurement.

Vous avez tout intérêt à régulariser l'occupation dans le plus bref délai possible, car ~~depuis~~
(à) la date d'expiration du contrat, rappelée plus haut, l'occupation du terrain ~~est~~ (sera) sans titre.

Je me dois de vous signaler qu'au cas où la demande de renouvellement ne serait pas parvenue à
Mr. l'Administrateur Territorial avant le 14 août 1957.- je me verrais, à regret,
obligé de proposer à Mr. le Gouverneur de poursuivre l'évacuation du terrain par toutes voies de droit.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de ma
considération très-distinguée.

Le Conservateur des Titres Fonciers,

P.O.

Le Rédacteur Principal,
J. DEWEER.-
(Sé)

Monsieur SAID BIN JUMA
Commerçant Indigène à
KILAMURUZI (Kibungu).-

TERRITOIRE
DU
RUANDA - URUNDI

SERVICE DES TERRES

N° 42/ 07091 / 3522 / P.F. / B. 2650 / 1

OBJET

Parcelle n° 26
à Rwamagana

20. VII 1956
Usumbura, le

Copie à Monsieur l'Administrateur Territorial à KIBUNGU
suite à son n° 1633 / T. F. du 19 juin 1956
en le priant de vouloir bien veiller à ce que les constructions
soient commencées pour la date imposée et de m'aviser du
respect de cette condition.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
~~Pour le~~ Gouverneur, du RU,
p. o.
Le Conservateur des Titres Fonciers
PAEME A.

2194 TF. 7 / ac -
2078706
Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 19 juin 1956
sollicitant la location de la parcelle n° 26 du lotissement commercial de Rwama-
gana.

Par la présente, je vous autorise à occuper la parcelle, dont il s'agit, à partir
du 15 août 1956.

Les projets de contrat seront soumis à votre signature par un prochain courrier.

J'attire votre attention sur l'obligation insérée dans tous les contrats de location, de com-
mencer les constructions dans ~~tes~~ l'année ~~mois~~ de la prise en cours du contrat ~~et de les~~
~~achever dans l'année~~. Cette obligation doit être strictement observée.
sans tarder

Je vous serais obligé de ~~me~~ soumettre les plans des bâtiments que vous désirez
élever ~~et la demande d'extraction de pierres et de sable~~ par l'intermédiaire de Monsieur l'Administrateur
Territorial à Kibungu et ce avant 15 novembre 1956.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma
considération très distinguée.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
~~Pour le~~ Gouverneur, du Ruanda-Urundi,
p. o.
Le Conservateur des Titres Fonciers
PAEME A.
(sé)

Monsieur SAID BIN JUMA
Commerçant
à
KILAMURUZI (Ter. Kibungu)

-P.N-
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 31 Juillet 1956.-

Rép.au n°42/3113/B.2650/1
du 13 Juillet 1956.-

N° 2080 /T.F/N.

OBJET:
Location P.26 à Rwamagana.

Monsieur le Conservateur des Titres
Fonciers du Ruanda-Urundi,

à

U S U M B U R A.-

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai ré-interrogé le nommé SAID bin Juma au sujet de ses moyens financiers. Sans pouvoir en administrer la preuve l'intéressé prétend posséder en argent liquide une somme de cent mille francs. Il possède en outre un magasin en matériaux définitifs au Centre de Négoce de Gakenke d'une valeur que j'évalue à 50.000 francs. Il a en outre un camion valant ± 45.000 fr.-

En ce qui concerne son indépendance commerciale, j'affirme que Said bin Juma travaille pour son compte depuis 1950.-

Enfin, quant à son standing social Said bin Juma est indigène, originaire de l'Uganda, swahilisé, polygame ayant 3 femmes, d'un standing social très bas. Il n'a pas, à ma connaissance, fait l'objet de poursuites judiciaires .-

Pour l'Administrateur de Territoire,absent,
L'Administrateur Territorial Assistant,
J. NAEGELS,



KDA.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura , le 13/7/56
, de

(1) N° 42/3113 /B.2650/1

ATA

Ref. n° : 1633/TF/N du 19 juin 1956.

Annexe :

Bijlage

Objet : Demande de location par-
Voorwerp : celle 26 à Rwamagana.

1806 / TF 4.02
21/7/56

Monsieur l'Administrateur du Territoire
de et à
KIBUNGU

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre numéro rappelé en
marge, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me
faire connaître les moyens financiers, dont dispose le
nommé Said bin Juma, son indépendance commerciale et
surtout son standing social.

P ur le Conservateur des Titres Fonciers empêché,
Le Chef de Bureau a.i.
J. ROOSENS

[Signature]

R.Ph.
Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

Kibungu, le 19 juin 1956.-

OBJET:

N° 1655 /T.F./N.-

de location de
lle.-

ce TF 4
Dossier P. 26 / Ruam

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en trois
exemplaires une demande de location de parcelle
commerciale (n° 26) du lotissement commercial de
Rwamagana émanant de Monsieur Said bin Juma, com-
merçant indigène de race muganda.

La parcelle n° 26 est réservée aux commerçants
indigènes.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
NAEGELS J.,

3

Demande de terrain.

OUSSIGNÉ (nom, (à souligner), prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence).
bin JUMA fils de Juma et de Asha, Commerçant âgé de 40 ans environ,
dais, résident à Kilamuruzi - R.C. 613/Uss.

agissant pour mon compte personnel ou au nom de la société (1)

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Usumbura, les

et publiés au (2)

publiées au (3)

des Titres Fonciers à Usumbura sous le n° spécial D..... sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la
 location pour un terme de **trois** ans (3) de la parcelle n° **26** du plan de lotissement de **Rvanagana**

(3) ou de la parcelle destinée à un usage **Commercial** (5) d'une superficie d'environ

située à..... et représentée au croquis, à l'échelle de 1 à.....

figurant au verso (ou ci annexe) (4)

(3) ou l'occupation provisoire, pour une durée de **5** ans, d'un terrain situé à..... territoire

de..... d'une superficie approximative de

destinée à un usage agricole (5)

Je compte construire un magasin de commerce à Rvanagana d'une valeur
de cent mille francs. Je dispose d'un capital en marchandises de plus
de cent mille francs.

A l'expiration du contrat, je désirerais pouvoir acheter, ou louer par bail emphytéotique (3)
 le terrain dont question (3).

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pour-
 rai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement
 nécessaires.

~~Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du.....~~
~~me engageant au cas où la location ne pourrait ni être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours~~
~~de la réception de la lettre ni y vivant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au~~
~~Gouvernement.~~

Veuillez **agréer, Monsieur le Vice-Gouverneur Général, l'assurance de**
ma haute considération.-

(Signature)

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
 Gouverneur du Ruanda-Urundi
 à U S U M B U R A.

A Monsieur l'Administrateur Territorial **Kibungu.**

S. Sidiboungou

- (1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.
- (2) Numéro et date du bulletin.
- (3) Biffer la mention inutile.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située.
 Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis ; le croquis doit être coté.
- (5) Indiquer le programme complet de mise en valeur et les délais de réalisation et joindre un croquis situant exactement les constructions projetées par rapport au terrain demandé :
 - a) terrains résidentiels : importance de l'habitation et coût approximatif ;
 - b) terrains commerciaux : importance des magasins projetés (nombre d'étages), coût approximatif, nature du commerce, etc.
 - c) terrains industriels : importance des ateliers projetés et coût approximatif des constructions et des machines, nature de l'industrie.
 - d) terrains agricoles : nature des plantations projetées, méthodes de cultures intensives qui seront appliquées, etc.

Demande de terrain.

JE SOUSSIGNÉ (nom, (à souligner), prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence).
SAID bin JUMA fils de Juma et de Asha, Commerçant âgé de 40 ans environ,
ugandais, résidant à Kilamurusi - R.C. 613/05a.

agissant pour mon compte personnel ou au nom de la société (1)

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Usumbura, le
 et publiés au (2) et en vertu d'une procuration
 publiée au (2) ou déposée à la Conservation

des Titres Fonciers à Usumbura sous le n° spécial P sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la
 location pour un terme de **trois** ans (3) de la parcelle n° **26** du plan de lotissement de **Rwanagana**

(3) ou de la parcelle destinée à un usage **Commercial** (5) d'une superficie d'environ
 située à et représentée au croquis, à l'échelle de 1 à
 figurant au verso (ou ci annexé) (4)

(3) ou l'occupation provisoire, pour une durée de 5 ans, d'un terrain situé à territoire
 de d'une superficie approximative de
 destiné à un usage agricole (5)

Je compte construire un magasin de commerce à Rwanagana d'une valeur
de cent mille francs. Je dispose d'un capital en marchandises de plus
de cent mille francs.

A l'expiration du contrat, je désirerais pouvoir acheter, ou louer par bail emphytéotique (3)
 le terrain dont question (3).

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pour-
 rai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement
 nécessaires.

Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du
 m'engageant au cas où la location ne pourrait m'être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours
 de la réception de la lettre m'y invitant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au
 Gouvernement.

agréer, Monsieur le Vice-Gouverneur Général, l'assurance de
ma haute considération.-

(Signature)

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
 Gouverneur du Ruanda-Urundi
 à USUMBURA.

Kibungu.

A Monsieur l'Administrateur Territorial

- (1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.
- (2) Numéro et date du bulletin.
- (3) Biffer la mention inutile.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située
 Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis ; le croquis doit être coté.
- (5) Indiquer le programme complet de mise en valeur et les délais de réalisation et joindre un croquis situant exactement les constructions projetées par rapport au terrain demandé :
 - a) terrains résidentiels : importance de l'habitation et coût approximatif ;
 - b) terrains commerciaux : importance des magasins projetés (nombre d'étages), coût approximatif, nature du commerce, etc.
 - c) terrains industriels : importance des ateliers projetés et coût approximatif des constructions et des machines, nature de l'industrie.
 - d) terrains agricoles : nature des plantations projetées, méthodes de cultures intensives qui seront appliquées, etc.

Copie pour information à Monsieur le Conservateur des Titres Fonciers à Usumbura, suite à son n° 42/2421/B.2384/1.-

L'Administrateur de Territoire,
J. KIRSCH.-

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

A Monsieur BIGABIRO Sylvestre

à

RUBIRA.-

Monsieur,

Suite à notre conversation relative à votre demande de location de la parcelle n°26 à Rwamagana, j'ai l'honneur de vous demander de me confirmer par écrit votre renonciation à cette demande.

L'Administrateur de Territoire,

J. KIRSCH.-



Kibungu , le 19 juillet 1954.-

(1) N° 1273/T.F.-

A Monsieur le Conservateur des Titres
Fonciers

à

U S U M B U R A . -

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Demande location parc.26
C.C. de Rwamagana.-

Monsieur le Conservateur,

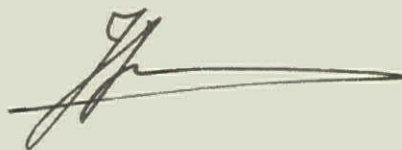
Suite à votre n°42/2421/B.2384/1 du 22 juin 1954 rappelant votre n° 42/3945/2771/B.2384/1 du 3 juillet 1953, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sieur BIGABIRO Sylvestre, suite à la conversation que j'ai eu avec lui au sujet des obligations qui lui incombent si une suite favorable est réservée à sa demande de location de la parcelle n°26 du Centre Commercial de Rwamagana, m'a signifié son désir d'abandonner sa demande de location.

Motifs: - il ne possède pas suffisamment de fonds à l'heure actuelle pour faire face à ses obligations.

- un magasin au Centre commercial de Rwamagana alors qu'il réside à 35 Km de ce centre, l'entraînera à exposer des frais de déplacements inutiles et l'empêchera de surveiller la marche de son entreprise.
- Il envisage de réintroduire plus tard une nouvelle demande de location d'une parcelle du Centre commercial de Kabarondo, à proximité de sa résidence.

L'Administrateur de Territoire,

J. KIRSCH.-



22 JUN 1954

(1) 42/2421 /B.2384/1

1530/17
8/7/54

Réf. n° :
Verw. n° :
Annexe :
Bijlage :
Objet :
Voorwerp:

Mande Location
Parcelle 26 centre com-
mune de Rwamagana.-

R E C O M M A N D E

Monsieur BIRUMING SYLVESTRE

RWAMAGANA (Kibungu)

Monsieur,

LE CHEF DE BUREAU
A. PAUME.-

Pour Le Conservateur des Titres Fonciers,

Copie à Monsieur l'Administrateur de Territoire
à KIBUNGU, pour suite urgente, en le priant de
vouloir bien me transmettre les renseignements lui
demandés par le numéro ci-dessous.-

J'ai l'honneur d'attirer une dernière
fois votre attention sur la lettre n° 42/3945/2771/B.2384/
1 du 3 juin 1953 de Monsieur le Conservateur du Rwanda-
Urundi, relative à la parcelle 26 centre commune de
Rwamagana. Cette lettre, qui ne vous a, regret, obli-
gée de proposer à Monsieur le Conservateur de classe votre de-
mande sans suite.-

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.-

Pour Le Conservateur des Titres Fonciers,

LE CHEF DE BUREAU,
A. PAUME.-

(se)

des Terres

42/

le de

/B.2384/1

Service :
Dienst :

(1) N°

Copie à Monsieur l'Administrateur de Territoire
à KIBUNGU en le priant de vouloir bien trans-
mettre les renseignements lui demandés.-

LE CONSERVATEUR DES TITRES FONCIERS ff
N. TEVISSEF.-

Réf. n° :
Verw. n° :Annexe :
Bijlage :Objet :
Voorwerp:

Demande de location
parcelle 26 centre dom-
mercial de Rwamagana.-

373/T.F.

12/4/54

Monsieur BIGABIRO Sylvestre

à

KIBUNGU (Kibungu)

Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention
sur la lettre n° 42/3945/2771/B.2384/1 du 3 juin 1953
de Monsieur le Gouverneur du Rwanda-Urundi, relative à
l'objet cité en marge.-

Je vous saurais gré de vouloir bien lui
donner d'urgence la suite qu'elle comporte.-

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.-

LE CONSERVATEUR DES TITRES FONCIERS ff
N. TEVISSEF.-

(s)

Rwamagana le 8 5 1953

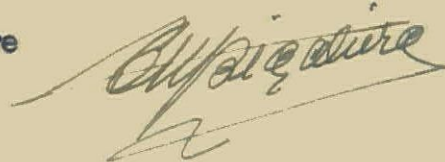
Monsieur le GOUVERNEUR du Rwanda Urundi

J'ai l'honneur de Vous demander la Parcelle N.²⁶.... au
Centre Commercial de Rwamagana

Mes moyens financiers actuels dont je dispose pour construire le
magasin s'amountent à ;;;; ^{200.000}.....

Avec tout l'espoir que ma demande sera prise en considération par
Votre Bienveillance je Vous prie Monsieur le Gouverneur d'aggrer
mes sentiments de profond respect .

Signature

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Cyprien', written over a horizontal line.

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

copie
Kibungu, le 28 mai 1953.-

OBJET:

Demande de location
parcelle n°26
C.C. Rwamagana.-

N° 879 /T.F.

Copie pour information à Monsieur le Résident
du Ruanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire, ff.=J.KIRSCH=

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du
Ruanda - Urundi à USUKUMBA.-

Sous couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, une demande de location de la parcelle n°26 du lotissement commercial de Rwamagana, émanant du nommé BIGABIRO, briqueur indigène, ex-sous-chef de la sous-chefferie Cyinzovu, chefferie du Buganza-Sud, en Territoire de Kibungu.

Aucune construction n'existe sur le terrain; je ne suis saisi pas en possession d'une autre demande de location de la même parcelle.

Toutefois, j'émetts un avis défavorable à cette demande, l'intéressé ne pouvant pas prouver la détention du capital signalé par lui sur la demande de terrain.

En effet, renseignements pris, il dispose actuellement d'un capital s'élevant à dix mille francs et doit au Tribunal de chefferie du Buganza-Sud une somme de vingt mille francs, suite à jugement rendu contre lui.

L'Administrateur de Territoire, ff.
=J.KIRSCH=

3 JUIL 1953

Service : DES TERRES.
Dienst :

A.T.A.

(1) No 42/3945/2471 /B.2384/1.

- Copie à Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU, suite son n°879/TF du 28 mai 1953 en le priant d'attirer l'attention de l'intéressé sur ces obligations et en le priant de me renseigner éventuellement sur son indépendance commerciale.

Pour le Vice-Gouverneur Général, ff.
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.

Le Conservateur des Titres Fonciers, ff.
N.TEVISSSEN.,

Réf. n° : votre lettre
Verw. n° : du 8 mai 1953.

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp:

Demande de location
parc.26 centre com-
mercial de Rwamagana.

1272/TF
11/7/53

Monsieur BIGABIRO Sylvestre
à
RWAMAGANA.

Monsieur,

Comme suite à votre demande de location de la parcelle citée en marge, transmise par l'intermédiaire de Monsieur l'Administrateur de Territoire de Kibungu, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur :

- 1°)- le taux élevé des locations dans un centre commercial;
- 2°) l'obligation d'y construire en matériaux durables;
- 3°) le coût important des constructions;
- 4°) l'obligation de solliciter une autorisation de bâtir, de fournir les plans des constructions à ériger.

Je vous prie de vous mettre en rapport avec Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kibungu, qui vous donnera tous les renseignements que vous désirerez et de me faire connaître dans le délai le plus bref ce que vous déciderez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Vice-Gouverneur Général, ff.
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
N.MULLER.,

sé/

Demande de terrain.

JE SOUSSIGNÉ (nom, (à souligner), prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence).

BIGABIRO Sylvestre, Briguetier Kabarenda Kibungu
né en 1907 Kunguenda; à Rubira - Buganga sud Territ.
de Kibungu
agissant pour mon compte personnel ou au nom de la société (1)

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Usumbura, le
et publiés au (2) et en vertu d'une procuration
publiée au (2) ou déposée à la Conservation

des Titres Fonciers à Usumbura sous le n° spécial P sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la

location pour un terme de *trois ans* (3) de la parcelle n° *26* du plan de lotissement de

(3) ou de la parcelle destinée à un usage (5) d'une superficie d'environ *600 m²*

située à *Rwamagana* et représentée au croquis, à l'échelle de 1 à
figurant au verso (ou et annexé) (4)

(3) ou l'occupation provisoire, pour une durée de 5 ans, d'un terrain situé à *Rwamagana* territoire

de *Kibungu* d'une superficie approximative de *400 m²*

destiné à un usage agricole (5) *Commercial*

Je dispose d'un capital de 20000,- Fr.
pour la construction du Magasin pour articles
de traite.

A l'expiration du contrat, je désirerais pouvoir acheter, ou louer par bail emphytéotique (3)
le terrain dont question (3).

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pourrai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement nécessaires.

Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du
m'engageant au cas où la location ne pourrait m'être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours de la réception de la lettre m'y invitant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Gouverneur Général, l'assurance de ma considération très distinguée
(Signature)

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Gouverneur du Ruanda-Urundi

à U S U M B U R A.

A Monsieur l'Administrateur Territorial

(1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.

(2) Numéro et date du bulletin.

(3) Biffer la mention inutile.

(4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située

Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis; le croquis doit être coté.

(5) Indiquer le programme complet de mise en valeur et les délais de réalisation et joindre un croquis situant exactement les constructions projetées par rapport au terrain demandé :

a) terrains résidentiels : importance de l'habitation et coût approximatif;

b) terrains commerciaux : importance des magasins projetés (nombre d'étages), coût approximatif, nature du commerce, etc.

c) terrains industriels : importance des ateliers projetés et coût approximatif des constructions et des machines, nature de l'industrie.

d) terrains agricoles : nature des plantations projetées, méthodes de cultures intensives qui seront appliquées, etc.

Rwamagana, le 16/5/53

Demande de terrain.

JE SOUSSIGNÉ (nom, (à souligner), prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence).
BIGABIRO, Sylvestre, Briquetier ^{Nabyaronda} Rubira-Kibungu né en 1907
Munyarwanda, à Rubira-Muganza Sud Territ
Kibungu
agissant pour mon compte personnel ou au nom de la société (1)

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Usumbura, le
et publiés au (2) et en vertu d'une procuration
publiée au (2) ou déposée à la Conservation
des Titres Fonciers à Usumbura sous le n° spécial P sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la
location pour un terme de trois ans (3) de la parcelle n° 26 du plan de lotissement de
(3) ou de la parcelle destinée à un usage commercial (5) d'une superficie d'environ 600 m²
située à Rwamagana et représentée au croquis, à l'échelle de 1 à
figurant au verso (ou ci annexé) (4)
(3) ou l'occupation provisoire, pour une durée de 5 ans, d'un terrain situé à Rwamagana territoire
de Kibungu d'une superficie approximative de 400 m²
destiné à un usage agricole (5) commercial

Je dispose d'un capital de 200.000 fr
pour la construction des magasins pour
vente de trait

A l'expiration du contrat, je désirerais pouvoir acheter, ou louer par bail emphytéotique (3)
le terrain dont question (3).

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pour-
rai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement
nécessaires.

Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du
m'engageant au cas où la location ne pourrait m'être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours
de la réception de la lettre m'y invitant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au
Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Gouverneur Général, l'assu-
rance de ma considération très distinguée.

(Signature)

[Signature]

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi
à U S U M B U R A.

A Monsieur l'Administrateur Territorial

- (1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.
- (2) Numéro et date du bulletin.
- (3) Biffer la mention inutile.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située
Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis ; le croquis doit être coté.
- (5) Indiquer le programme complet de mise en valeur et les délais de réalisation et joindre un croquis situant exactement les constructions projetées par rapport au terrain demandé :
 - a) terrains résidentiels : importance de l'habitation et coût approximatif ;
 - b) terrains commerciaux : importance des magasins projetés (nombre d'étages), coût approximatif, nature du commerce, etc.
 - c) terrains industriels : importance des ateliers projetés et coût approximatif des constructions et des machines, nature de l'industrie.
 - d) terrains agricoles : nature des plantations projetées, méthodes de cultures intensives qui seront appliquées, etc.